

Charte éthique liée à la prostitution : un nouvel outil pour les salons vaudois

Invitation à une conférence de presse

La prostitution en Suisse est légale. Elle continue néanmoins encore à être un lieu sensible : traite d'être humains, exploitation, non respect des conditions-cadre, insalubrité, malversations, etc.

Pour apporter des réponses, un Groupe de travail, composé de personnes actives dans le domaine de la prostitution, s'est constitué en 2008 dans le but d'élaborer une charte.

Ce texte entend sensibiliser de façon utile et pragmatique les responsables de salons de massage, les travailleuses et travailleurs du sexe, ainsi que leur clientèle.

Le Groupe de travail pour une information complète en matière de prostitution du Canton de Vaud vous invite le **mardi 5 juillet 2011** de **11h à 12h** au café-restaurant Le Nomade, place de l'Europe 9 - **Lausanne**. Les intervenants ci-après présenteront les points suivants :

Introduction, distribution de la charte

Sandrine Bavaud, députée au Grand Conseil vaudois

Appréciation de la charte du point de vue d'un ancien responsable de salon

Thierry Schmidely, coach

Appréciation de la charte du point de vue des travailleurs et des travailleuses du sexe

Une travailleuse du sexe

Appréciation de la charte du point de vue d'une autorité cantonale de surveillance

Marc Tille, chef de la Police cantonale du commerce

Diffusion de la charte

Questions et réponses

Pour votre inscription et pour toute information, veuillez prendre contact avec M. Thierry Schmidely, thierrycoach@bluewin.ch ou 079/607.62.25.